

---

# Charte de qualité de la vie nocturne

[Consultez la charte de qualité de la vie nocturne](#)

Clermont-Ferrand est une ville animée et festive, de jour comme de nuit. En créant le label "Partageons la nuit" et en réunissant tous les acteurs de la vie nocturne autour d'une charte, c'est un dialogue positif qui se poursuit depuis son lancement initial, 2012.

Son objectif est le même qu'à ses origines : permettre que la vie nocturne se déroule de façon harmonieuse et que les intérêts de tous, exploitants, riverains mais aussi consommateurs, puissent être conciliés. Le bien vivre à Clermont signifie des soirées et des nuits partagées. Avec une forte population étudiante, une vie culturelle animée et parfois des accents du sud où la vie se déroule souvent tard et en partie dehors, la conjugaison de festivités, divertissements, gastronomies et tranquillité doit se faire en bonne intelligence.

## **La tranquillité publique est l'affaire de tous « partageons la nuit »**

Des solutions existent pour permettre à chacun, le respect de tous. Cette nouvelle édition de la charte valorise les savoir-faire développés ces dernières années. Elle tient également compte de nouveaux comportements noctambules sur tout le territoire de la Ville ainsi qu'une meilleure implication des adhérents. Car garantir la tranquillité publique, c'est lutter contre les nuisances sonores, les conduites addictives, les discriminations de tous ordres, le non respect des règles et des lois en vigueur. Elle confirme un cadre d'échange et de dialogue, de participation et de concertation avec les différents acteurs, la Ville, la préfecture, le procureur de la république, les commerçants, les organisateurs de soirée et les représentants des comités de quartier.

### **Des engagements par**

La charte énumère les engagements partagés et validés entre la Préfecture

**Clermont la nuit, c'**

300 lieux de restaur

400 débits de boiss